GOUBAREFF Anne-Marie

Gérante du Camping de La Laune Peillon, le 15 Mai 2018

3724, boulevard de la Vallée

06440 Peillon A L’attention de M. Le Préfet des Alpes Maritimes

Tél. : 06 66 36 56 58 M. LECLERC

A L’attention de M. Le Président du Conseil Départemental

M. CIOTTI

Copie à M. Le Maire de Peillon M. RANCUREL

OBJET : Signalement danger très important sur route très accidentogène par LRAR

Monsieur Le Préfet,

Je me permets de vous faire parvenir ce courrier pour vous signaler un danger très important au niveau de la circulation routière.

Je suis l’exploitant du Camping de la Laune qui se situe à Peillon sur la route de la cimenterie VICAT qui engendre une forte fréquentation au niveau de la circulation de camions et semi-remorques. Je vous adresse cette lettre à titre professionnel mais aussi comme simple citoyen.

Le danger au niveau de la portion du camping est double ce qui démultiplie considérablement les risques d’accidents :

* Le camping est situé à la sortie d’un virage qui empêche la visibilité et les nombreux clients en camping-cars, vans ou voitures qui sortent prudemment de notre établissement se font surprendre en quelques secondes par les camions qui déboulent à vive allure (et ceux-ci se permettent en plus de klaxonner alors qu’ils dépassent de manière outrancière la limitation de vitesse).
* Il s’en suit une longue ligne droite, les camions accélèrent immédiatement ce qui provoque des vitesses excessives et des comportements routiers extrêmement dangereux.

Nous avons ici au camping tous les jours des dizaines de personnes qui empruntent cette route à pied soit pour se rendre à la gare SNCF de Sainte-Thècle, soit pour aller au vieux village de Peillon. Je puis vous garantir que le danger est permanent car les camions roulent à vitesse très excessive sur ce tronçon très fréquenté, frôlent les clients c’est inadmissible (il n’y a pas de trottoir).

C’est en ce sens que je vous adresse ce courrier car il est de ma responsabilité en tant que gérant de camping et témoin de ces comportements routiers quotidiens extrêmement dangereux que de vous avertir. Tous les jours la catastrophe semble être évitée et reportée au lendemain.

Il est bien évident qu’il ne sera pas possible d’éviter la circulation en tant que tel mais ce que je vous demande est d’intervenir pour réguler de ma manière importante la vitesse des camions qui passent devant le camping à plus de 70 voire 80 km/h dans un secteur piétonnier très fréquenté. Sur cette portion déjà limitée à 50 km/h, ils ne devraient pas dépasser les 30 km/h mais je puis vous assurer, pour en être le témoin quotidiennement, que le panneau de limitation de vitesse ne sert absolument à rien à lui tout seul.

…/…

…/…

Il serait utile de le conjuguer avec un élément qui oblige ces fous du volant à ralentir car ils n’auront pas d’autres choix : radar, radar de zone, passing place (qui permettent sur une portion de route à un seul véhicule de circuler, l’autre étant contraint d’attendre d’avoir la place pour passer à son tour). Le plus efficace (si je puis me permettre) semble encore être le feu « intelligent » car il oblige les conducteurs à ne pas dépasser une certaine vitesse pour ne pas déclencher le feu au rouge.

J’ai appris que tout à côté du camping une école allait être construite. Conjointement à tous mes clients, cette portion de route sera donc également empruntée et fréquentée par les enfants de la commune, leurs parents, le personnel de l’école ce qui démultiplie d’autant les risques et dangers. Il est à noter aussi qu’un arrêt de bus scolaire se situe à ce niveau. Le bus conduit les enfants au collège de l’Escarène. Ceux-ci (comme tous les piétons d’ailleurs) doivent courir pour traverser afin de ne pas se faire surprendre eux aussi par la vitesse de circulation.

La mise en place d’un système de régulation de vitesse pourrait donc bénéficier à tous.

Il était de mon devoir et de ma responsabilité de vous en informer. J’espère que ce courrier retiendra votre attention et qu’il permettra d’apporter des solutions efficaces pour améliorer cette situation source de dangers permanents.

Ce courrier était déjà en préparation lorsque nous apprenions avec une grande tristesse qu’un jeune adolescent s’est fait percuter par un camion alors qu’il était à vélo : Il est malheureusement décédé l’été dernier….

Je vous prie de recevoir Monsieur le Préfet, l’expression de mes salutations les plus respectueuses.

Anne-Marie Goubareff